

COMPTE RENDU RÉUNION INTERSYNDICALE / MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE À BERCY

Le CIRI et le ministère de l'Industrie ont travaillé et échangé avec les acteurs de la filière bois : l'ONF, FNB et COOPÉRATIVES

Premier axe de travail : assurer un volume de bois plus important. Plusieurs pistes ont été évoquées :

- **Obtenir des volumes plus importants auprès de l'ONF.**
- **Développer des approvisionnements en bois de proximité afin de réduire fortement les coûts de transport.**
- **Accélérer la récupération du bois issu des tempêtes dans les régions concernées.**

Prochaines échéances :

- **Un rendez-vous est prévu demain avec EDF et le groupe FE afin de discuter de l'achat du MWh. (anciennement prix ARENH).**

Sur le plan réglementaire :

- **Les leviers juridiques et techniques doivent encore être étudiés.**
- **Une voie législative est évoquée, notamment via un passage par la loi de finances 2027**

Évolutions réglementaires en cours :

- **Accélération de la mise en œuvre de RED III de la**

hiérarchie des usages du bois (biomasse, industrie papetière, etc.) et mise en place de contrôles et mise en œuvre de la loi DADU, visant à transposer le droit européen en droit français.

- **Le ministre de l'Industrie doit également rencontrer l'actionnaire demain.**

Position exprimée lors de la réunion :

- **Notre demande porte sur la mise en place d'une solution de très court terme afin d'éviter un placement en redressement.**

Enfin, Bercy n'est pas opposé à une aide directe, mais celle-ci reste conditionnée à un engagement clair et financier de l'actionnaire sur la pérennité des sites et des emplois.

Les futures réunions entre l'état et l'actionnaire seront décisives pour notre avenir.

